

Jean-Guy LACROIX
Sociologue, département de sociologie,
Université du Québec à Montréal [UQÀM]

(1983)

“Le Sommet populaire :
une forme d’organisation
politique dans la crise.”

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, bénévole,
Chomedey, Ville Laval, Qc. courriel: rtoussaint@aei.ca.

Page web dans Les Classiques des sciences sociales :

http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html

à partir du texte de :

Jean-Guy LACROIX

“Le Sommet populaire : une forme d’organisation politique dans la crise.”

in ouvrage sous la direction de Lise Pilon-Lê et André Hubert, **Les enjeux sociaux de la décroissance**. Actes du colloque annuel de l’ACSALF 1982, pp. 243-258. Montréal : Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1983, 258 pp.

La présidente de l’ACSALF, Mme Marguerite Soulière, nous a accordé le 20 août 2018 l’autorisation de diffuser en accès libre à tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriels :

La présidente de l’ACSALF, Marguerite Soulière : professeure, École de Service sociale, Université d’Ottawa : marguerite.souliere@uOttawa.ca

Jean-Guy Lacroix : lacroix.jean-guy@uqam.ca

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5” x 11”.

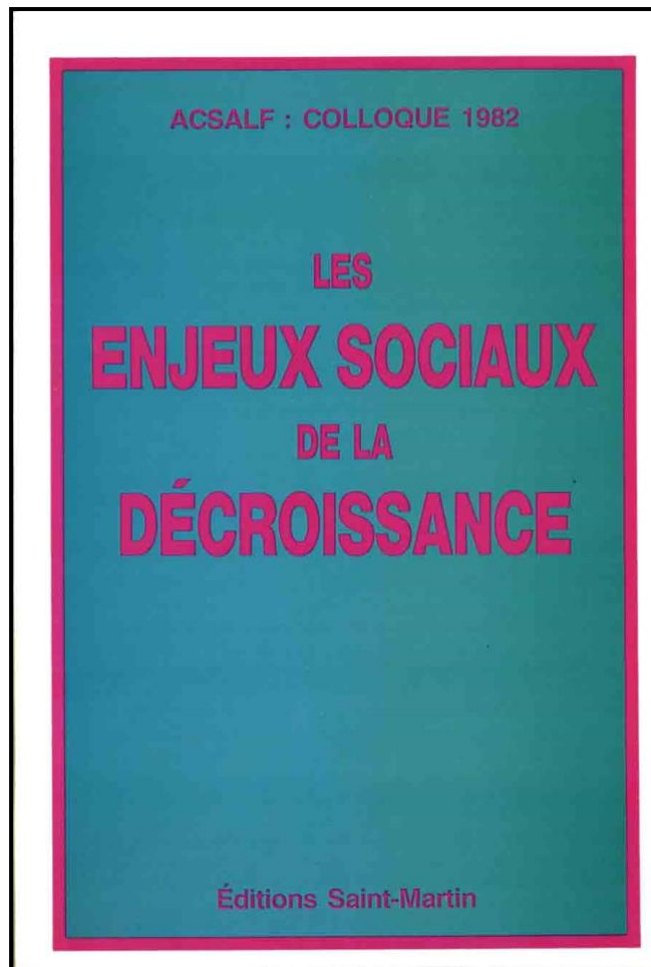
Édition numérique réalisée le 25 mars 2020 à Chicoutimi, Québec.



Jean-Guy LACROIX

Sociologue, département de sociologie,
Université du Québec à Montréal [UQÀM]

“Le Sommet populaire :
une forme d’organisation politique
dans la crise.”



in ouvrage sous la direction de Lise Pilon-Lê et André Hubert, **Les enjeux sociaux de la décroissance**. Actes du colloque annuel de l’ACSALF 1982, pp. 243-258. Montréal : Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1983, 258 pp.



La présidente de l’ACSALF, Mme Marguerite Soulière, nous a accordé le 20 août 2018 l’autorisation de diffuser en accès libre à tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriel :

La présidente de l’ACSALF, Marguerite Soulière : professeure, École de Service sociale, Université d’Ottawa : marguerite.souliere@uOttawa.ca

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l’édition d’origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l’édition papier numérisée.

[243]

Les enjeux sociaux de la décroissance.
Actes du colloque annuel de l’ACSALF 1982.

QUATRIÈME PARTIE

18

“Le Sommet populaire :
une forme d’organisation
politique dans la crise.”

Par Jean-Guy LACROIX

Université du Québec à Montréal
Département de sociologie

[Retour à la table des matières](#)

Entre la désillusion de nombreux militants/es péquistes à la suite du congrès de l’automne 1981 et au plébiscite de Lévesque, la résistance coriace des militants/es syndicaux et des groupes populaires face aux velléités directrices du MLisme, la *protestation* de la base contre les effets antidémocratiques de l’institutionnalisation des mouvements revendicatifs, la *méfiance* généralisée face à l’État qui s’immisce dans tout le social et prend une allure de plus en plus autoritaire, le questionnement sur la démocratie se renouvelle et devient un enjeu fondamental dans le rapport social en voie de restructuration dans l’actuelle crise (J.-G. Lacroix, 1982, p. 180 ; P. Hamel et J.-F. Léonard, 1981, pp. 87-88).

Dans le questionnement sur la démocratie sont remis en cause la domination du politique sur le social, le monopole du politique par l’étatisme, les modes d’organisation politique, les partis, et surtout ceux qui « se veulent » des classes populaires. ¹ La question de la démocratie

¹ Nous sommes conscients de l’ambiguïté que « charrie » le terme « classes populaires ». Les partisans de l’orthodoxie à la 3^e Internationale y voient une

pose celle du pouvoir des classes dominées et du coup celle de la « dualisation » de la société (A. Negri, 1978, p. 248-249) au sens de l’autonomie de ces classes en termes d’action, d’organisation, de projet alternatif à celui de la classe dominante.

La question du pouvoir politique se renouvelle donc ; elle se renouvelle dans la gauche (P. Hamel et J.-F. Léonard, 1981, pp. 58-59) et plus largement dans les forces populaires. Ce renouvellement s’est effectué au cours des quinze dernières années au Québec (J.-G. Lacroix, 1982, pp. 148-167 ; P. Hamel et J.-F. Léonard, 1979, pp. 180-202) à travers les luttes syndicales et populaires, les analyses critiques telles les manifestes des centrales syndicales et des mouvements sociaux, les initiatives de jonction et de regroupement entre ces mouvements, la remise en cause de la pratique démocratique à l’intérieur même de ces organisations, la critique du gauchisme, du [244] péquisme, de la social-démocratie, et le surgissement d’organisations politiques qui « se veulent » nouvelles, telles le Mouvement socialiste et le Regroupement pour le socialisme ².

Problématique

Le questionnement sur la démocratie, le pouvoir politique, les formes d’organisation politique, acquiert, dans l’actuel contexte de crise, une très grande acuité, laquelle se manifeste par le refus de plus en plus intransigeant des mouvements sociaux « d’être dirigés de l’extérieur » que ce soit par les contraintes étatiques, le « nécessaire »

dangereuse compromission avec le populisme alors que les populistes y voient l’abandon de l’analyse de classes. Pour notre part, nous l’employons avec une double intention : d’une part, pour traduire la réalité de l’ouvrier social et, d’autre part, pour ajuster le langage de la théorie au langage de la pratique car le terme « classes populaires » a dans les milieux populaires une substance sociale bien réelle que ne peuvent ignorer les sociologues.

² Nous considérons ces deux organisations, les manifestes qu’elles produisent et les pratiques militantes qu’elles engagent comme une composante objective... de la totalité sociale. Elles constituent pour nous un indice du renouvellement du questionnement sur la démocratie dans cette totalité sociale qu’est la société québécoise.

appui syndical, ou encore l’organisation politique présentée comme une forme « supérieure » d’organisation.

La poussée des luttes syndicales et populaires des quinze dernières années culmine aujourd’hui dans l’affrontement de ces forces avec un État non plus Providence mais autoritaire (N. Poulantzas, 1976 ; N. Poulantzas, 1979 ; C. Levasseur, 1980). Dans cette poussée, et devant la réaction autoritaire, la crise se transforme en crise de l’État, en crise des partis, en crise du politique.

Crise du politique au sens étroit du terme, c’est-à-dire réduisant le politique aux activités étatiques, à la prise du pouvoir d’État et à la gestion du social par l’État. À ce sens la crise est crise des partis parlementaires mais aussi des partis d’avant-garde et/ou ouvriers ; elle se manifeste par la désaffection, la désillusion, la démobilisation de la base vis-à-vis de ceux-ci.

Crise du politique au sens large du terme c’est-à-dire des activités de débat, de discussion, de prise de décisions et de gestion des affaires courantes. En ce sens la crise est crise des rapports nécessaires à l’occasion de l’organisation matérielle de la vie courante, elle se manifeste par les tensions entre les hommes et les femmes dans la vie privée et/ou publique, entre permanents et militants et/ou avec la base, bref par la question de la démocratie directe et quotidienne. Elle concerne donc l’entièreté du tissu social.

C’est à ce point que la question de la démocratie prend toute son extension sociale parce qu’elle vise la forme de l’organisation politique des classes dominées comme moyen adéquat pour réaliser leurs intérêts de classe. La signification sociale profonde de ce questionnement conduit à l’appropriation directe du contrôle du social par les classes populaires mais aussi de celui de leur organisation politique. Cette question est donc une constituante fondamentale du projet de société alternative en gestation et toute organisation politique étant ou « se voulant » représentative de ces classes se devra d’y correspondre sous peine de devenir, comme les actuels partis, en crise.

Le problème d’une organisation politique adéquate pour les classes populaires met au premier plan la question de la démocratie : selon que l’organisation politique (au sens restreint d’activité organisée de prise du pouvoir d’État) correspond ou non au politique au sens large (volonté de la base de contrôler directement la gestion sociale), elle

devient un « instrument » [245] d’encadrement ou d’émancipation. Autrement dit, l’organisation politique qui ne conduit pas à l’appropriation directe par la base du contrôle sur l’organisation autant que sur le social devient un instrument de domination de la productivité sociale, empêchant la dynamique des forces sociales de s’exprimer directement et de produire une hégémonie autonome contre la classe dominante. Cette forme d’organisation bloque la dynamique par laquelle les classes populaires se produisent concrètement comme unitaire, pour soi, se constituent en force historique dominante (C. Buci-Glucksmann et G. Therborn, 1981, p. 33).

C’est là le coeur de la problématique que nous voulons poser à propos des formes d’organisation politique adéquates pour la constitution des classes populaires en pouvoir populaire et éventuellement en classe dominante et dirigeante d’un processus de construction d’une société alternative. Cette problématique s’intéresse donc aux conditions impératives auxquelles doit correspondre toute velléité d’organisation pour la réalisation de cet objectif. Ces conditions se précisent dans la crise et, en ce sens, en sont une conséquence sociale.

La crise

La crise actuelle est une crise structurelle ; elle a des effets sur toutes les dimensions de la vie de la population et constitue une tentative de renouvellement des conditions sociales de domination du capital. Elle se caractérise par le passage à un État autoritaire et se développe par l’inflation, le chômage, l’utilisation démagogique des médias, etc.

Dans cette crise, non seulement un État autoritaire émerge mais aussi une définition et une pratique du politique. Un système politique s’esquisse tant au niveau des institutions qu’à celui de la recomposition des classes, de la domination de classe et de la gestion des conflits sociaux (C. Buci-Glucksmann et G. Therborn, 1981, p. 150). Cette redéfinition du politique se caractérise par un plus grand éloignement de la masse des centres de décision et la neutralisation de l’emprise des classes populaires sur la gestion sociale. Sous l’État-Providence cette emprise tient au rapport de forces que les organisations de ces classes

engagent avec l’État en tant qu’interlocuteurs à travers le réseau d’institutionnalisation des conflits. L’État keynésien résulte du rapport des forces dans le procès de gestion sociale qui se matérialise dans la négociation collective, laquelle a, socialement parlant, la légitimité d’un contrat social. Or, c’est l’ensemble de cette mécanique qui est en voie de redéfinition dans la crise actuelle.

Cette redéfinition du politique s’opère par le passage à la concertation forcée devant une opinion publique formée à l’aide des mass médias qui sert à légitimer (sondage aidant) la décision à imposer. Cette concertation (style sommet économique) n’est plus, comme sous l’État keynésien, une intégration-participation mais une intégration-exclusion. Cette intégration fait en sorte que les décisions impératives (serrage de ceinture, gel des salaires, [246] « lutte » à l’inflation, fermetures, détérioration de la qualité de la vie) soient acceptées et mises en pratique par les principaux intéressés eux-mêmes sans que la décision comme telle soit astreinte au pouvoir des classes populaires. Il s’agit donc de le neutraliser en « sortant » ces classes de l’État et en vidant la concertation de toute possibilité d’inflexion des décisions. Cette tendance est particulièrement visible dans la façon dont le gouvernement Lévesque tente actuellement de contraindre les syndiqués du secteur public à accepter la réouverture de leur convention. Elle s’observe par les lois spéciales devenues la forme maintenant privilégiée de « régler » les conflits.

De plus, dans la crise, les classes populaires sont soumises à une très grande pression à la social-démocratie. Coincées entre une gestion sociale de plus en plus autoritaire et une gestion présumée « raisonnable », compte tenu « des possibilités restreintes de l’économie », elles sont constamment placées devant la tentation « d’éviter le pire ».

Ainsi, dans la crise, l’objectif stratégique de la classe dominante vise à contraindre les classes populaires à accepter la solution capitaliste (exclusion de l’État) ou, au pire, à les restreindre à une stratégie d’empiètement (participation dans l’État). Bref, il s’agit d’amener ces classes par la force, la répression et la démobilisation à abandonner toute intention d’autonomie de classe laquelle ferait que le rapport à l’État se développerait en rapport contre l’État (A. Lipietz, 1979, p. 336-360).

L’enjeu de la crise

Mais la crise des partis vient aussi par « ceux d’en bas », de leur critique des formes d’encadrement dont ils sont l’objet et qui bloquent leur autonomisation. Elle vient donc aussi des classes populaires, de leur recherche d’une alternative, d’un projet de société et d’une organisation adéquate pour le réaliser.

Or, l’enjeu de la crise est là car elle n’a pas d’issue irréversible. Les classes populaires, soumises à l’attaque généralisée du capital, ne sont pas inertes et elles pourraient bien imposer leur solution. Cependant, cette possibilité dépend de leur unité, leur composition politique en classe antagonique à la classe dominante, de leur degré d’organisation dans le champ politique et de sa correspondance aux conditions concrètes de leur libération. La question de la forme adéquate d’organisation politique des classes populaires concerne donc les conditions de construction de leur unité, unité qui seule leur permettrait de développer leur pouvoir, leur hégémonie (au sens gramscien) et possiblement d’obtenir le pouvoir d’État.

L’enjeu politique de la crise réside dans la constitution ou non d’une organisation mobilisatrice du peuple qui ferait surgir cette unité contre l’État.

Est au coeur de la stratégie de la classe dominante la nécessité : de briser les solidarités ; de confiner les forces populaires au mieux à la social-démocratie [247] laquelle pourtant ne permet jamais de poser les conditions de l’autonomie nécessaire à sa transformation en classe pour soi, en sujet historique actif ; de réduire l’unité à la stratification sociale c’est-à-dire à la communauté des conditions de vie et de travail spécifiques à chaque secteur d’activité, à chaque groupe pour enfermer ainsi la revendication dans le corporatisme (M. Aglietta, 1976, pp. 324-325) ; de bloquer la politisation de la résistance des classes populaires en vidant de son sens réel l’émergence de leur résistance dans le politique, les démobilisant ainsi dans ce champ.

À l’inverse, la convergence est au centre de la stratégie des classes dominées. Il s’agit pour elles de se composer unitairement en force sociale contre l’État. Actuellement cette recombinaison semble ne plus emprunter le canal politique traditionnel (C. Buci-Glucksmann et G.

Therborn, 1981, p. 277) mais s’exprimer directement dans le champ social à travers la recherche de la démocratie directe, de l’autogestion, d’un socialisme démocratique (P. Hamel et J.-F. Léonard, 1981, pp. 64-73).

L’objectif central de cette « stratégie » est de constituer une véritable hégémonie, une véritable volonté unitaire du peuple, une véritable alternative à la classe dominante. Cela passe par le consentement actif, processus dans lequel ces classes se composent unitairement au-delà de leurs différences et divisions (J.-G. Lacroix, 1982, p. 175 ; C. Buci-Glucksmann et G. Therborn, 1981, p. 145). À ce titre la question de la forme d’organisation adéquate pour les classes populaires passe de façon obligée par celle des conditions de la construction de cette volonté unitaire du peuple, par la correspondance à la composition politique de la classe antagonique à la classe dominante. Or, dans le cadre de la crise actuelle nous assistons au passage de l’ouvrier masse caractéristique du fordisme/keynésisme à l’*ouvrier social* (A. Negri, 1978, pp. 219-260).

Ce processus se manifeste par la diffusion à la société tout entière des caractères de la production capitaliste et donc de l’exploitation capitaliste (A. Negri, 1978, pp. 254-255) de sorte que la détérioration des conditions d’existence que cette exploitation implique concerne l’ensemble des classes populaires, l’ensemble de la force de travail. C’est là la réalité unitaire de l’ouvrier social, réalité recouvrant la totalité sociale (J.-G. Lacroix, 1982, p. 177).

Dans la restructuration en cours, l’objectif politique de la classe dominante est de réduire la réalité « unitaire » de cet ouvrier social et de faire en sorte que les luttes ouvrières et populaires ne conduisent pas à une prise de conscience de leur position commune face au capital. Ce freinage du développement de la conscience de classe se réalise par l’isolement de l’usine de la société, du monde syndical du populaire, des producteurs des usagers, des hommes des femmes, etc. La réduction de l’unité se concrétise aussi en confinant la revendication à des aspects spécifiques de sorte qu’elle ne devienne pas une revendication générale pour tous, qu’elle ne donne pas lieu à une solidarité d’ensemble.

La réalité de l’ouvrier social implique que le problème de la forme adéquate d’organisation politique des classes populaires, de leur constitution en [248] classe pour soi, en classe antagonique à la classe

dominante, dorénavant se pose d’emblée et directement dans le champ social.

Ce constat semble actuellement acquérir un caractère d’évidence au sein des mouvements populaire et syndical. Mais cette évidence d’aujourd’hui s’est construite de l’enchaînement des luttes menées au cours des quinze dernières années et d’initiatives organisationnelles comme le F.R.A.P., les fronts communs, les regroupements communautaires et finalement les sommets populaires. C’est dans ce processus que s’est développée la nécessité, pour tout projet alternatif, de prendre en compte les mouvements sociaux, les luttes sociales, non pas comme terrain impossible à ignorer, compte tenu de leur importance, non pas comme appui privilégié de la cause ouvrière, mais bien comme le centre de la construction de l’hégémonie populaire.

C’est dans le processus historique d’élargissement de l’État et des luttes sociales qui y répondent, des tentatives de jonction des mouvements syndicaux et populaires, dans le nécessaire rapport à l’État que les classes populaires ont construit une conception élargie du politique. Ces luttes sociales ont constitué un terrain d’expérimentation de la démocratie directe et ont mis à nu la nature de classe de l’État. Et à travers la convergence de ces luttes, de nouvelles formes d’organisation et de solidarité, se sont structurées (P. Hamel et J.-F. Léonard, 1981, pp. 19 et 24) ouvrant ainsi le débat sur les formes d’organisation politique.

La convergence des luttes

Cette convergence des luttes sociales est abondamment évoquée dans la littérature récente portant sur les groupes populaires. Les nombreuses tentatives de formation de réseaux régionaux ou nationaux, la mise sur pied et la survie des regroupements régionaux et/ou des maisons communautaires, témoignent de cette convergence. Des initiatives d’organisation comme le Sommet populaire le confirment.

Cependant et comme le soulignent Hamel et Léonard (1981, pp. 14-17), cette convergence n’a pas conduit à la mise en place d’un mouvement unifié et structuré. Par contre, la transformation de la démarche du Sommet populaire en organisation permanente est à notre

avis significative de ce passage et de son questionnement sur les formes d’organisation. Elle constitue pour nous l’indice formel de la tendance à l’unité et à l’autonomie des classes populaires.

Hypothèse de travail

C’est dans la perspective du développement de la convergence des luttes, des revendications, des organisations comme indice du développement d’une base matérielle d’unité, comme indice du développement de la réalité de l’ouvrier social, comme indice de la tendance des classes populaires à se [249] composer politiquement en classe antagonique à la classe dominante et, donc, comme indice de la reformulation du politique du point de vue de ces classes que nous avons étudié le Sommet populaire.

L’hypothèse que nous faisons est que le Sommet populaire représente un indice de la tendance à l’unité et constitue potentiellement un lieu de composition de cette unité, de sa politisation au sens large et, éventuellement, de développement d’une organisation politique unifiée pour la prise de pouvoir d’État (le politique au sens restreint).

Une telle hypothèse ne conduit pas nécessairement à occulter des spécificités et à niveler des différences (P. Hamel et J.-F. Léonard, 1981, p. 16). Au contraire, en nous situant dans une perspective tendancielle, notre problématique inclut la prise en compte des contretendances. Ainsi, ce qui organise notre démarche est le repérage des indices de constitution de l’unité populaire, du développement de son autonomie, et d’une pratique élargie du politique, et ce, malgré de réelles divergences.

Si cette hypothèse est vérifiée, le potentiel du Sommet populaire devrait transparaître dans le projet social, les objectifs de revendication et l’organisation qui émanent de la démarche du Sommet. Le dépouillement des documents ayant présidé à la préparation du deuxième Sommet, l’observation participante lors de la tenue du Sommet, une entrevue avec un informateur clé³ et des travaux de

³ Entrevue en profondeur avec une organisatrice de la démarche du Sommet populaire depuis ses origines.

recherche effectués sur un ensemble de champs de luttes sociales (garderies, femmes, culture, retraités, santé, écologie ⁴) constituent le matériel servant à vérifier cette hypothèse ; mais la seule vraie réponse sera donnée par la pratique de l’organisation du Sommet populaire et ce sera l’histoire qui la donnera.

L’enquête menée est avant tout exploratoire, elle avait pour but de saisir les éléments de convergence et de divergence se manifestant dans la démarche du Sommet populaire.

Le Sommet populaire : un lieu de composition de l’unité populaire ?

À l’automne 1979, il était question d’un sommet économique sur l’avenir de Montréal, organisé par le Gouvernement du Québec. Le Conseil central de Montréal de la C.S.N. a alors pris l’initiative d’organiser un contre-sommet où l’ensemble des forces populaires et syndicales serait invité (Sommet populaire, 1982, p. 2).

À cette invitation répondirent environ 300 militants/es de 53 syndicats affiliés aux trois principales centrales du Québec et 51 groupes populaires (Sommet populaire, 1982, p. 2). Ce premier Sommet populaire d’avril 1980 fut l’occasion pour les militants et militantes de manifester leur désir d’effectuer les débats à partir de leur expérience de luttes plutôt qu’à partir de textes d’experts (entrevue). Le premier Sommet se donna quatre mandats dont ceux d’élaborer des plates-formes de revendication et de préparer un second Sommet populaire.

⁴ Dans le cadre du laboratoire de maîtrise en sociologie politique à l’U.Q.A.M., les étudiants (es) ont mené des enquêtes dans différents champs de luttes sociales (femmes, écologie, santé, culture, retraités, garderies, centrales syndicales) afin de saisir la tendance à la convergence et/ou à la divergence.

[250]

Deux ans après, à la suite d’une longue démarche, le Sommet populaire II de Montréal (avril 1982) a réuni plus de 700 personnes dont 364 délégués officiels et 350 observateurs venant de 150 groupes populaires et de 90 syndicats ⁵. Environ 500 de ces participants furent présents à la plénière de clôture qui adopta un plan d’action et une structure d’organisation permanente (observation). C’était la première fois au Québec qu’autant de groupes s’entendaient sur un tel projet (B. Traschel, avril 1982, p. 5). Ainsi, à la lumière du nombre d’individus et d’organisations participant, des décisions prises, de l’organisation mise en place, on peut considérer très plausible « qu’après 8 mois de rencontres, de débats et de travail conjoint, le Sommet populaire est maintenant un lieu privilégié de jonction des forces populaires et syndicales montréalaises » (Sommet populaire, 1982, p. 2).

Dans cette démarche, il semble que l’objectif stratégique de la jonction des forces populaires et syndicales (Sommet populaire, 1982, p. 1,2 et 7) ait été réalisé. Cela nous autorise à penser que la construction de l’unité populaire, au coeur du problème de l’émancipation des classes populaires, a bel et bien fait un pas en avant, d’autant qu’elle a conduit à l’adoption d’un projet d’organisation pour promouvoir des revendications communes. Cela indique que dans la pratique de résistance à la classe dominante commencerait à s’effectuer le passage de l’identification commune de l’ennemi commun (qui définit le sujet de l’action sociale par la pratique contre la domination) à l’identification commune des forces ayant intérêt à adhérer à un projet alternatif, définissant ainsi ces forces comme le sujet de classe du changement social.

[...] nous nous sommes entendus(e)s pour briser l’isolement et bâtir notre solidarité à long terme. Nous avons décidé de structurer nos liens et de nous doter de mécanismes nécessaires pour réaliser une solidarité concrète, vécue, enracinée dans nos luttes (Sommet populaire, 1982, p. 4).

⁵ Bilan chiffré de la participation au Sommet populaire II.

Une nette tendance à la convergence

Il semble que l’on puisse parler d’une tendance à la constitution des forces populaires en classe pour soi, d’autant que l’auto-organisation et l’autonomie constituent des objectifs centraux dans la démarche du Sommet (Sommet populaire, 1982, p. 4).

Cette tendance, on peut la repérer par : la mise sur pied d’une organisation permanente de jonction des forces syndicales et populaires (Sommet populaire, 1982, p. 2) ; la volonté d’indépendance de cette organisation (Sommet populaire, 1982, p. 4) ; l’objectif, les mandats, les plans d’action élaborés au cours de la démarche, adoptés à la plénière et qui mettent l’accent sur le développement d’actions unitaires et l’élargissement des solidarités.

Notre hypothèse se vérifie donc du moins minimalement et relativement à la démarche parcourue jusqu’à maintenant. Cependant, la base de cette vérification d’hypothèse repose sur le document de préparation au Sommet, [251] les résolutions émanant de la plénière, son déroulement et sur une entrevue avec un informateur clé. Autrement dit, à travers le discours du Sommet populaire, notre hypothèse apparaît plausible ; par contre, et même si nous sommes d’accord avec Louis Althusser au sujet de la matérialité de l’idéologie, (L. Althusser, 1970), il faut se rappeler que le discours n’acquiert de matérialité sociale que s’il donne lieu à des actions. La vérification « réelle » de l’hypothèse est donc à venir, à faire par la pratique de l’organisation du Sommet populaire. Cette constatation est d’ailleurs faite par le Sommet lui-même lorsqu’il souligne que les plates-formes « [...] n’ont de signification que dans les actions conjointes et dans la solidarité concrète qu’elles susciteront » (Sommet populaire, 1982, p. 1).

Au niveau du discours et de la pratique du Sommet, la convergence semble réelle et la tendance à l’unité s’affirme. Bref, le Sommet apparaît bien constituer un lieu de composition de l’unité populaire. Cependant cela n’a pas été sans difficulté.

Cependant... des points de divergence

Ces divergences sont héritées du passé et, même si un certain nombre d’entre elles ont été surmontées dans la démarche, il reste que pour certains, l’entente demeure fragile.

Le rapport syndicats-groupes populaires

L’objectif central du Sommet, c’est-à-dire le rapprochement entre les forces syndicales et populaires, semble avoir été réalisé. Mais ce n’est un secret pour personne qu’un monde de préjugés sépare ces mouvements (Sommet populaire, 1982, p. 2) (entrevue). Un autre objet de tension réside dans la contradiction apparente de certaines revendications : droit au travail et élimination des pollueurs ; prévention et préservation des postes dans le secteur de la santé, etc.

Cependant préjugés et contradiction ont été surmontés au cours de la démarche par la participation à des comités conjoints de sorte que la volonté d’unité semble très forte chez les participants (entrevue). D’ailleurs plusieurs syndiqués envisagent la pratique du Sommet populaire comme une façon d’éviter le corporatisme et de développer de nouvelles formes d’organisation et de lutte (entrevue). Par contre la participation syndicale à la démarche a souvent été faible (Sommet populaire, 1982, p. 5) (entrevue). Aussi la jonction semble s’effectuer en autant que les militants et militantes participent à la démarche. La réalisation de l’objectif est donc largement fonction de l’élargissement de la démarche dans le milieu syndical.

La forme d’organisation, la constitution du membership, les codes de procédure de ces mouvements, différents et constituent autant d’obstacles à une forte unité.

[252]

De plus, dans le texte de préparation au Sommet, on parle de jonction des forces populaires et syndicales concernant les conditions de vie (Sommet populaire, 1982, p. 3 et 7) alors qu’en termes de prospective on affirme que : « [...] la démarche du Sommet populaire aboutit à la formulation d’un projet social où le contrôle sur notre vie

et sur notre travail serait au coeur de notre combat » (Sommet populaire, 1982, p. 1). Cette ambivalence concerne le terrain de la jonction. Est-ce le social ? Et la jonction a alors pour but de développer de nouvelles formes de lutte et une solidarité élargie à la dimension de la totalité sociale ? Où sont-ce les conditions de vie, séparées de celles du travail ? Et alors la jonction ne concerne que les conditions de vie à l’exclusion du travail. Comme il s’agit de l’objectif d’organisation, cette ambivalence risque de « déteindre » sur la pratique de l’organisation. Alors le pas en avant dans la tendance à l’unité se révélerait n’être en fait qu’un pas de côté.

La question des femmes

La jonction avec le mouvement des femmes n’a pas été effectuée au cours de la démarche et sa participation au Sommet populaire n’a été « organisée » qu’à la dernière minute. L’organisation du Sommet pense que le fait de ne pas avoir mis sur pied un comité spécifique à la lutte des femmes en supposant que celles-ci iraient dans chaque comité conjoint de travail y défendre leur point de vue en est la principale cause (Sommet populaire, 1982, p. 5). Ne pas proposer de comité spécifique était oublier qu’une revendication centrale de ce mouvement est la reconnaissance de la spécificité de la lutte des femmes et de l’autonomie de leurs organisations. En fait, cet « oubli » tient à une méconnaissance des groupes autonomes de femmes (entrevue).

L’absence, du moins jusqu’à maintenant, de cette jonction constitue un obstacle central à la construction d’une véritable unité populaire car l’importance sociale des luttes des femmes fait de cette jonction la pierre angulaire de la tendance à l’unité. Aussi l’organisation du Sommet populaire compte s’y attaquer immédiatement (observation ; entrevue). Mais ce n’est pas sans méfiance que les groupes de femmes s’engagent dans cette démarche « [...] les groupes de femmes désirent demeurer autonomes mais partie prenante au Front [...] et ils resteront vigilants vis-à-vis de l’organisation » (observation). Nous pouvons donc affirmer que cette jonction non réalisée, à peine amorcée, constituant une condition essentielle à réaliser pour que la pratique du Sommet populaire en soit vraiment une de composition de l’unité populaire, ne sera pas facile à effectuer d’autant qu’un certain

corporatisme féministe semble poindre de ci, de là ; qu’il n’est ici question que des groupes de militantes. Qu’en est-il du reste de la moitié du ciel, des ménagères entre autres ?

[253]

La question du Parti communiste ouvrier (P.C.O.)

Dans le cours de la démarche une divergence profonde s’est développée au sujet de l’opportunité d’intervenir publiquement. Cette divergence a été développée par l’insistance de militants/es du P.C.O. à proposer des interventions immédiates (entrevue). Finalement les mandats issus du premier Sommet furent respectés « [...] il fut décidé de concentrer nos énergies sur l’élaboration de nos revendications et de ne pas intervenir publiquement avant de s’être entendu(e)s sur nos objectifs de luttes » (Sommet populaire, 1982, p. 5).

Cette divergence faillit avoir deux conséquences majeures pour la convergence des forces populaires amorcée dans la démarche du Sommet. D’une part elle provoqua une division au sien de la démarche en fomentant la mise sur pied d’une démarche d’intervention distincte de la démarche du Sommet populaire (entrevue). Cependant cette coalition, dite du 4 décembre s’est petit à petit atrophiée pour finalement revenir à la démarche initiale. D’autre part, elle aurait pu provoquer l’abandon de la démarche d’accord sur les objectifs et les revendications. Cette démarche, comme l’a rappelé notre problématique, est centrale et prioritaire dans un processus d’unification populaire. On peut donc conclure que l’abandon de cette étape, pourtant nécessaire à l’hégémonie des classes dominées, aurait cassé le mouvement d’élargissement des solidarités.

Par ailleurs, il apparaît très clairement que ce parti pèse d’un poids négatif dans la mise en marche de l’organisation du Sommet populaire. Il alimente une telle hantise du noyautage (hantise qui trouve son fondement matériel dans la pratique passée) que l’assaut fait en plénière risque de provoquer le départ de certains groupes (entrevue). Cette même hantise a provoqué des effets de structure, c’est-à-dire que la façon de former le conseil et l’exécutif a été conçue avec l’intention précise d’éviter tout noyautage (entrevue). Mais la forme adoptée

risque, d’une part, de bloquer les pratiques et la solidarité entre les champs de luttes et, d’autre part, de déconnecter l’exécutif et le conseil de l’assemblée générale. Or, dans le développement du politique au sens large, ces deux pratiques sont fondamentales. Aussi l’encadrement politique (le politique au sens restreint) que veut donner le P.C.O. risque-t-il en fait de bloquer la politisation (au sens large) de la démarche et de restreindre la base d’unité. Mais, ce résultat contradictoire à son intention n’est pas nouveau, on a déjà pu l’observer entre autres dans le secteur des garderies (M. Lalonde-Graton, 1982, pp. 59-71).

Mais le principal...

[...] le principal acquis de notre travail conjoint, soit la mise en commun de nos objectifs, de lutte (*Sommet populaire*, 1982, p. 5).

[254]

La démarche en comité conjoint a donné des plates-formes de revendications qui ont été critiquées au cours d’une campagne de sensibilisation de la base des groupes et syndicats participants. Cette démarche a été beaucoup plus qu’une opération de discussion, elle a constitué une pratique concrète de construction de l’unité car, dans la critique et l’adhésion à l’ensemble des revendications spécifiques, une « certaine » volonté unitaire se développe.

L’organisation résultant de la démarche se révèle donc un moyen concret et efficace permettant aux forces populaires de faire le pas en avant nécessaire pour amorcer le processus d’unité. La démarche a donc permis à la revendication, par les débats sur l’ensemble des revendications spécifiques d’échapper aux limites des champs spécifiques de luttes. Aussi le mouvement revendicatif pourrait-il y trouver le moyen d’échapper au corporatisme et d’enclencher de nouvelles solidarités en faisant de revendications conjointes les objectifs concrets d’une pratique conjointe.

Cependant, et même si le texte de préparation au Sommet affirme que la démarche aboutit à la formation d’un projet social, (*Sommet populaire*, 1982, p. 1) il nous apparaît, à la lecture des plates-formes,

qu’il se restreint à la mise sur pied d’une organisation permanente. Le projet social, à peine esquissé comme projet unifié, n’existe qu’à l’état implicite par des recoupements de revendications pour certains champs de luttes.

La convergence dans les plates-formes de revendications

La lecture des plates-formes soulève deux problèmes reliés à notre hypothèse de travail.

Les champs de luttes

Le sujet de classe du changement social

Il y a un écart important entre la description des classes populaires dans l’introduction du document de préparation (Sommet populaire, 1982, p. 3) et la plupart des plates-formes. Dans celles-ci l’identification du sujet se fait de façon implicite au moyen des revendications qui désignent les catégories sociales concernées par le projet de changement. Il en résulte un certain flottement qui indique d’une part, que la perspective de regroupement vise ce qui rapproche plutôt que ce qui différencie ; d’autre part, l’absence de précision du contenu de l’unité laisse planer des doutes sur l’identité de la classe directrice du processus de changement. Cela semble laisser place au populisme, au nationalisme, à la social-démocratie, au bureaucratisme et risque de ne pas déboucher sur la reconnaissance de la réalité de l’ouvrier social. La formulation du projet social en serait alors grandement modifiée et il [255] n’est pas sûr que celui-ci correspondrait aux conditions d’une unité réellement populaire, au sens de classe antagonique à la classe dominante.

La revendication

La plupart des plates-formes s’adressent à l’ensemble de la population. D’autres spécifient la revendication à un champ particulier, notamment celles sur la santé et les garderies. Or, cette restriction à un champ spécifique confine la classe, sujet du changement social, à une stratégie d’empiètement dans ce champ, à une stratégie défensive qui ne sert en rien l’hégémonie populaire et même verse dans le corporatisme. Par contre l’extension de la revendication à toute la population a une incidence majeure dans la construction de l’hégémonie du sujet de classe du changement. En effet, la revendication universelle traduit la volonté de ce sujet de mobiliser toute la population, il revendique ainsi, du moins implicitement, la direction de la totalité sociale.

[...] la classe révolutionnaire se présente d’emblée non pas comme classe mais comme représentant la société toute entière, elle apparaît comme la masse entière de la société en face de la seule classe dominante (K. Marx et F. Engels, 1966, p. 77).

Conclusion

Le Sommet populaire, en proposant la mise en place d’une organisation permanente de jonction et de coordination des luttes, semble constituer un pas modeste mais décisif vers un mouvement populaire unifié. Modeste, car la convergence des groupes dont il est l’héritier ne représente pas la tendance numériquement la plus importante, ni dans les champs spécifiques de luttes, ni dans l’ensemble du social. Cependant, l’importance de la participation au Sommet populaire d’avril 1982, autant en termes d’individus que d’organisation, montre très clairement que ce pas est décisif. Décisif, parce qu’il concrétise, dans une organisation, la conscience de la nécessité de regrouper et de coordonner les luttes et, qu’ainsi, il devient un moyen concret d’élargissement de la jonction des forces populaires. Décisif aussi parce que la démarche s’est attaquée à réaliser le prérequis

minimal pour enclencher un mouvement d’unification parmi les classes populaires, c’est-à-dire la construction d’un consensus sur les objectifs.

On peut donc affirmer que réunir 700 personnes venant d’environ 240 organisations et créer un consensus sur l’identification de l’ennemi de classe (système capitaliste, bourgeoisie et État) (Sommet populaire, 1982, p. 3), sur le sujet du changement social (les classes populaires) et sur l’objectif social (le contrôle des conditions de vie et de travail de ces classes) (Sommet populaires, 1982, p. 1) constitue un indice solide d’un pas en avant vers l’unité populaire.

[256]

Notre hypothèse que le Sommet populaire constitue potentiellement un lieu de composition de l’unité populaire semble donc se vérifier dans les faits. En effet, en permettant la construction d’un consensus large et radical, il constitue bel et bien un lieu de composition des classes populaires en classe antagonique à la classe dominante. Cela implique que la résistance qui, pour le moment, est confinée à une résistance spécifique à des conditions spécifiques, sous l’effet de la stratification sociale, risque de devenir une résistance de classe contre la classe dominante si le potentiel manifesté par le Sommet populaire se concrétise en action unitaire, en coordination et éventuellement en planification populaire des conditions de vie et de travail.

Le Sommet populaire indique qu’au sein des classes populaires une reformulation du politique s’amorce où le contrôle direct du social devient l’objectif central. Cet objectif implique une diffusion du politique dans tout le social et du coup affirme sa prépondérance dans la question de la forme politique adéquate à l’émancipation des classes populaires (J.-G. Lacroix, 1982, pp. 178-181). Cette reformulation s’opère par un questionnement sur la démocratie et sa transposition en objectif social, le contrôle direct par les classes populaires de la totalité sociale. La signification politique profonde de cette reformulation est l’exercice direct du pouvoir populaire.

Ainsi, toute organisation politique au sens restreint s’écartant de cette réalité, se présentant comme une forme d’encadrement, au nom de l’expertise bourgeoise ou d’avant-garde prolétarienne, n’est en fait qu’une forme d’oppression du peuple qui érige une distance une séparation, une médiation entre la société et l’exercice du pouvoir. Or,

c’est justement cette distanciation/séparation que remet en cause le questionnement sur la démocratie.

La crise, par la restructuration généralisée des rapports de production, bouleverse l’existence de toutes les classes et favorise l’apparition de l’ouvrier social. De cette réalité, une redéfinition du politique est en cours, autant du côté de la classe dominante que de celui des classes dominées, et comme aucune crise n’a d’issue fatale...

Jean-Guy Lacroix

Université du Québec à Montréal

Département de sociologie

Notes

[257]

Références bibliographiques

Aglietta, M., *Régulation et crises du capitalisme*, Belgique, Calmann-Lévy, 1976, 334 pages.

Althusser, A., « [Idéologie et appareils idéologiques d’État](#) », *La Pensée*, n° 151, juin 1970, pp. 3-38.

Buci-Glucksmann, C. et Therborn, G., *Le Défi social-démocrate*, Paris, Maspero, 1981, 330 pages.

Hamel, P. et Léonard, J.-F., « Les « groupes populaires » à la recherche de leur autonomie et de leur identité », *Les Cahiers du Socialisme*, n° 4, automne 1979, pp. 180-202.

Hamel, P. et Léonard, J.-F., *Les Organisations populaires, l’État et la démocratie*, Montréal, Nouvelle Optique, 1981, 208 pages.

Lacroix, J.-G., « La crise économique au Québec : quel socialisme opposer à l’attaque du Capital ? », *Les Cahiers du Socialisme*, n° 9, hiver 1982, pp. 144-188.

Lalonde-Graton, M., *Le mouvement des garderies : convergence ou divergence de luttes*, Montréal, polycopie-U.Q.A.M., 1982, 80 pages.

Levasseur, C., « De l’État-Providence à l’État disciplinaire », *L’État du Québec en devenir*, Montréal, Boréal Express, 1980, p. 285-331.

Lipietz, A., *Crise et inflation, pourquoi ?*, Paris, Maspero, 1979, 381 pages.

Marx, K. et Engels, F., *L’Idéologie allemande*, Paris, Éd. Sociales, 1966, 154 pages.

Negri, A., *La Classe ouvrière contre l’État*, Paris, Galilée, 1978, 311 pages.

[258]

Poulantzas, N., « Les transformations actuelles de l’État, la crise politique et la crise de l’État », *La Crise de l’État*, Paris, P.U.F., 1976, pp. 19-59.

Poulantzas, N., « La crise des partis », *Le Monde diplomatique*, septembre 1979, p. 28.

Sommet populaire, *Le Sommet populaire de Montréal*, les 2, 3, 4 avril 1982, Montréal, C.S.N., 1982, 88 pages.

Traschel, B., « Vers une organisation permanente ? », *Presse-Libre*, n° 12, avril 1982, p. 5.